

EUROCOMMERCIAL PROPERTIES N.V.

CONVOCAATION

Eurocommercial Properties N.V. appelle ses actionnaires et ses porteurs de certificats de dépôt à participer à son Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le mardi 3 novembre 2009 à 11 heures à l'Hôtel Amstel Inter Continental, Prof. Tulpplein 1, à Amsterdam, Pays-Bas.

Chaque actionnaire et porteur de certificats de dépôt est compétent, soit en personne, soit par le biais d'une procuration écrite, à participer à l'Assemblée et à s'y exprimer ainsi qu'à exercer son droit de vote, à condition de remplir les conditions fixées dans les statuts. La Société offre aux actionnaires ainsi qu'aux porteurs de certificats de dépôt qui le désirent la possibilité de faire établir une procuration de vote en donnant ses instructions à un tiers indépendant comme cela est décrit dans la disposition IV.3.12 des pratiques d'excellence du Code néerlandais de gouvernance d'entreprise. En l'occurrence, les actionnaires ainsi que les porteurs de certificats de dépôt peuvent donner une procuration de vote à maître J.D. Van Der Beek, notaire à Amsterdam, et/ou tout notaire-stagiaire à l'étude de maître J.D. Van Der Beek. Les porteurs de certificats de dépôt qui souhaitent participer à l'Assemblée -en personne ou le biais d'une procuration- sont priés de bien vouloir, avant le 28 octobre 2009, déposer leurs certificats au bureau de Fortis Bank (Nederland) N.V., Rokin 55 à Amsterdam, Pays-Bas ou en cas de détention de certificats par le biais d'Euronext Paris au bureau BNP Paribas Securities Services 25, quai Panhard et Levassor 75013 Paris, France. Le récépissé ainsi obtenu vaut pour titre d'entrée à l'assemblée. La détention du récépissé confère au porteur l'autorisation d'exprimer son vote selon les conditions d'administration.

L'ordre du jour avec ses notes annexes, les comptes annuels et le rapport du Directoire ainsi le modèle de procuration de vote pour un délégué de pouvoir spécifique ou pour un tiers indépendant sont disponibles pour consultation au bureau de la société au Herengracht 469 à Amsterdam, Pays-Bas (Tel. : +31 20 530 60 30), auprès de Fortis Bank (Nederland) N.V. (Tel. : +31 20 527 2467) et auprès de BNP Paribas aux adresses indiquées ci-dessus et peuvent y être obtenus gratuitement. Ces documents sont en plus disponibles sur le site internet de la Société (www.eurocommercialproperties.com)

Amsterdam, 9 octobre 2009
Le Conseil de Surveillance et le Directoire

COMMUNICATION

Le rapport relatif aux activités de la Fondation d'Administration Eurocommercial Properties pour la période close au 30 juin 2009 est disponible pour consultation au bureau de la Société et au bureau de Fortis Bank (Nederland) N.V. et peut y être obtenus gratuitement. Ce rapport est aussi disponible sur le site internet de la Société. La Fondation d'Administration d'Eurocommercial Properties a pour projet d'exercer le droit de vote attaché aux actions déposées dans ses livres - dans la mesure où il n'y a pas eu de procuration -au regard des résolutions mentionnées dans l'ordre du jour- malgré le fait que ces résolutions puissent modifier les droits attachés aux actions administrées.

Amsterdam, 9 octobre 2009
Le Conseil d'Administration de la Fondation d'Administration Eurocommercial Properties